



## Palmarès des secteurs qui emploient les ingénieurs Arts et Métiers

### 3<sup>e</sup> Observatoire de l'emploi et des tendances sectorielles - Secteur Transport -

**Plus grande association d'anciens élèves ingénieurs en Europe, la Société des ingénieurs Arts et Métiers (Soce) édite aujourd'hui la 3<sup>e</sup> édition de son Observatoire de l'emploi et des tendances sectorielles.**

**Cet outil interne, édité semestriellement, permet d'apporter aux Alumni des Arts et Métiers, mais aussi aux élèves et à leurs enseignants, une information objective et prospective sur l'emploi dans 12 secteurs industriels où les ingénieurs Arts & Métiers sont présents et reconnus (Aéronautique, Agroalimentaire, BTP, Conseil, Défense, Énergies renouvelables, Logistique, Luxe, Nucléaire, Informatique, Santé, Transports.)**

Fruit du travail des **Groupes Professionnels de la Soce**, réalisé en partenariat avec la Junior-**Entreprise [AMJE Paris](#)**, cet observatoire réunit des données sur l'actualité économique et technologique, les perspectives de croissance et l'évolution des indicateurs généraux d'employabilité, accompagnés de points de vue d'ingénieurs des Arts et Métiers, experts dans leurs différents secteurs.

Afin de rendre compte rapidement de l'attractivité des secteurs étudiés, les Groupes Professionnels ont créé un **indice global d'attractivité** se définissant comme suit :

$$\text{Indicateur global d'attractivité} / 100 = 20 * \frac{\text{Salaire Brut Moyen Secteur}}{\text{SMIC Brut}} * (\text{Croissance Secteur Lissée}) * \left( \frac{\text{Nombre Gadzarts Secteur}}{\text{Nombre Gadzarts Total}} \right)$$

Ordre	Secteur	Indicateur
1.	Conseil	93/100
2.	Energies renouvelables	89/100
3.	Logistique	87/100
4.	Défense	83/100
5.	BTP - Immobilier	72/100
6.	Luxe	61/100

Ordre	Secteur	Indicateur
7.	Nucléaire	52/100
8.	Informatique	50/100
9.	Santé	44/100
10.	Transport	40/100
11.	Aéronautique	37/100
12.	Agroalimentaire	33/100

### 1. Attractivité

Les récentes politiques européennes ont pour objectif de **décarboner le continent d'ici 2050** et offrent un dynamisme important au secteur du transport. Le ferroviaire connaît un fort développement à travers diverses initiatives comme la circulation des premiers trains à hydrogène ou le lancement de voyages de la SNCF à l'étranger.

Le secteur automobile **est en plein renouveau**, axé notamment sur la recherche. En effet, l'enjeu aujourd'hui est de réussir à trouver de nouvelles **alternatives au moteur thermique**. La recherche de carburants verts innovants ou l'augmentation de la capacité des batteries des véhicules électriques en sont des exemples.

Toutefois, le secteur **souffre parfois d'une image associée à la pollution** mais aussi à des **rémunérations moins attractives** que dans d'autres secteurs. De nombreux Gadzarts sont cependant séduits chaque année par des **carrières passionnantes** au sein de groupes, français ou non, du secteur des transports.

**Au premier semestre de 2022, le secteur des Transports est classé à la 10<sup>e</sup> place sur le critère de l'attractivité parmi les 12 secteurs analysés.**

### 2. Le point de vue d'un acteur du secteur

**David GEORGEL, Membre du bureau du Groupe Professionnel Automobile Responsable de clientèle grande entreprise - Bred Banque Populaire**

« Le secteur du transport se relève de la crise du COVID progressivement. La **confiance dans l'automobile reste faible en France**. Les temps de livraison des nouveaux véhicules restent assez importants notamment dû à la **pénurie de semi-conducteurs** ainsi qu'aux **transports de marchandises limités** par la guerre en Ukraine. La **demande de voitures neuves repart cependant à la hausse** en Europe depuis la fin 2021.

La mobilité électrique va être le nerf de la guerre dans une vision des transports en 2030. **La France a un rôle à jouer** en s'imposant comme un leader technologique sur ces véhicules électriques. Renault et PSA ont déjà dévoilé leurs plans : rester en course face aux constructeurs étrangers. Renault prévoit par exemple, d'ici 2030, de proposer uniquement des véhicules à moteur électrique, en investissant 2 milliards d'euros dans la construction d'une « méga usine » à Douai pour la production de batteries. Ces projets d'investissement pour une mobilité verte **vont évidemment être des sources d'emplois pour les ingénieurs** dans les années à venir.

Par conséquent, les **Gadzarts peuvent continuer à choisir des carrières dans l'automobile** et participer à la transformation de cette industrie. »

**3. Le point de vue du Président du Groupe Professionnel Transport**  
**Benoît DESCOURVIERES, Président du Groupe Professionnel Transport & Mobilité**  
**Chef de Mission Audit de Sécurité Conception Système - SNCF**

« **La période actuelle est extrêmement profitable au transport et à la mobilité : elle tire de nombreuses recherches d'innovations techniques et nous oblige à revoir nos certitudes parfois bien installées depuis plusieurs décennies.**

En matière de transports de voyageurs, **le trafic ferroviaire se développe avec de nombreuses initiatives** : trains de nuit, investissements massifs dans les infrastructures et le matériel roulant comme pour l'Italie ou les Etats-Unis. **Les modes doux progressent** dans un contexte où la part de marché de la mobilité automobile reste prédominante.

Sur le plan international en matière de transport de marchandises, la crise COVID, et maintenant la crise énergétique, font exploser les coûts du transport. Les Français comme CMA CGM ou encore GEODIS sont dans une **dynamique extrêmement positive**.

En France, les annonces politiques pour le secteur automobile **contraignent les constructeurs à s'adapter**. Plusieurs solutions techniques **nécessitent des ingénieurs performants** afin de répondre aux nouveaux défis : hydrogène, recharge batterie, aide à la conduite, consommation des ressources, etc. En 2022, 72 % des Français sont dépendants de la voiture, malgré l'impact climatique accablant de cette dernière (un tiers des gaz à effet de serre émis par le secteur transport sont dus à l'automobile). La tâche est immense et rend ainsi **ce secteur attractif pour des Gadzarts qui souhaiteraient s'y investir**. »

**À propos de la Société des ingénieurs Arts et Métiers**

Née en 1846, la Société des Ingénieurs Arts et Métiers (Soce) est reconnue d'utilité publique en 1860 avant de devenir une association régie par la Loi de 1901. Elle fédère les élèves-ingénieurs du cursus Grande école des Arts et Métiers (les Gadzarts), soit à ce jour près de 35 000 membres, dont 27 000 en activité, et 520 promotions. Plus de 3 000 bénévoles et 15 permanents animent 104 groupes territoriaux en France métropolitaine, 96 dans les DOM-TOM et à l'étranger, ainsi que 48 groupes professionnels nationaux.

[www.arts-et-metiers.asso.fr](http://www.arts-et-metiers.asso.fr)